

VILLEMOYENNE PV  
Atlantis 2  
55 Allée Pierre Ziller  
06560 VALBONNE  
Tél : 06 52 56 54 10  
Mail ameboe.assogbavi@tse.energy

DDT de l'AUBE  
Service Economies Agricole et Forestière  
Bureau Forêt Chasse  
Côte ROUSSEAU  
1 boulevard Jules Guesde  
10026 Troyes cedex

Valbonne, le 21 décembre 2022

Objet : Demande d'autorisation de défrichement

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la demande d'autorisation de défrichement signée par Monsieur Debonnet, représentant du Président TSE, Président de VILLEMOYENNE PV dans le cadre de notre projet de centrale photovoltaïque au sol.

La liste des documents fournis est la suivante :

- Le Cerfa complété et signé
- Le dossier d'autorisation de défrichement contenant :
  - Le relevé de propriété*
  - L'Acte autorisant TSE à déposer la demande de défrichement*
  - La décision du conseil municipal approuvant le projet photovoltaïque*
  - L'attestation communale de non-incendie*
  - Le pouvoir de délégation*
  - L'Etude d'Impact.*
- Kbis de TSE et VILLEMOYENNE PV

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Améboé ASSOGBAVI  
Chargée des Autorisations

